

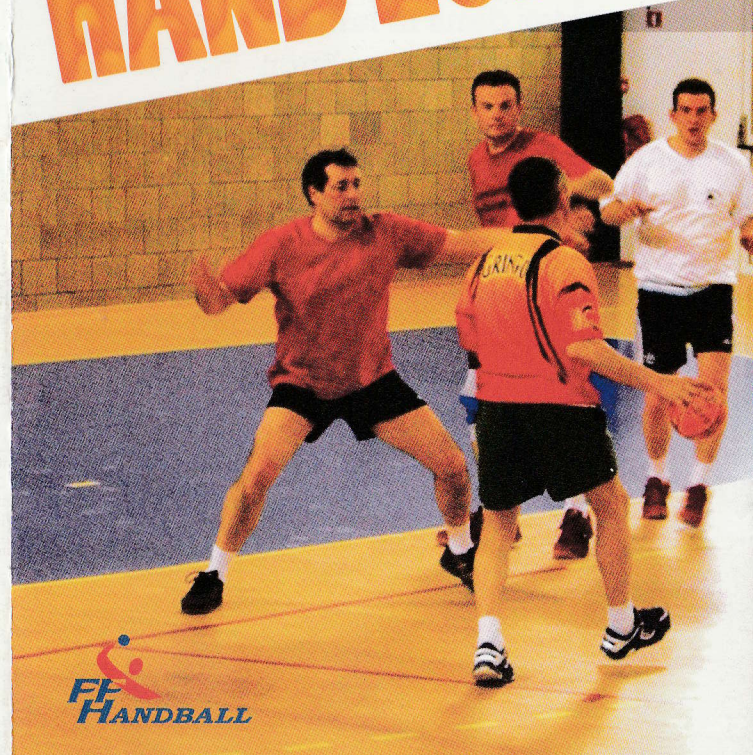
QUELQUES AMÉNAGEMENTS DES RÈGLES

relevés dans les comités
départementaux

- ⇒ Rencontres en aller-retour sur la saison
(le comité fixe la semaine où doit se dérouler la rencontre)
- ⇒ Rencontres les soirs de semaine
et le dimanche matin
- ⇒ Rencontre à l'initiative d'un club
(4 rencontres minimum disputées pendant la saison donnent
accès à un grand tournoi en mai-juin)
- ⇒ Plateaux à 3 ou 4 équipes (1 plateau par mois)
- ⇒ Rencontres tout au long de la saison
pour les licences loisir avec en mai-juin une
journée ouverte aux non-licenciés avec licence
événementielle
- ⇒ Le Comité dispose d'un gymnase et le met à
disposition des structures loisirs
- ⇒ Tous les licenciés loisirs sont rattachés
au club départemental
- ⇒ Les équipes sont mixtes. Un but marqué par
une féminine compte double
- ⇒ Les équipes sont composées de 6 joueurs
(5 sur le champ + 1 GB)
- ⇒ Concertation entre les clubs avant le match
pour aménager certaines règles
(par ex. ballon taille 2)
- ⇒ Une seule licence compétitive autorisée par
équipe (pour faciliter parfois le retour à la compétition
d'un joueur blessé)
- ⇒ Rencontres en 3 x 20 minutes sans temps mort
- ⇒ Moment convivial de fin
de rencontre obligatoire
- ⇒ Arbitrage à l'initiative du club recevant.
Support éventuel pour la formation d'arbitres
stagiaires



HAND LOISIR



Pour plus d'information, contactez votre comité
départemental ou votre club

COMITÉ DÉPARTEMENTAL

.....
.....
.....

CLUB

.....
.....
.....



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

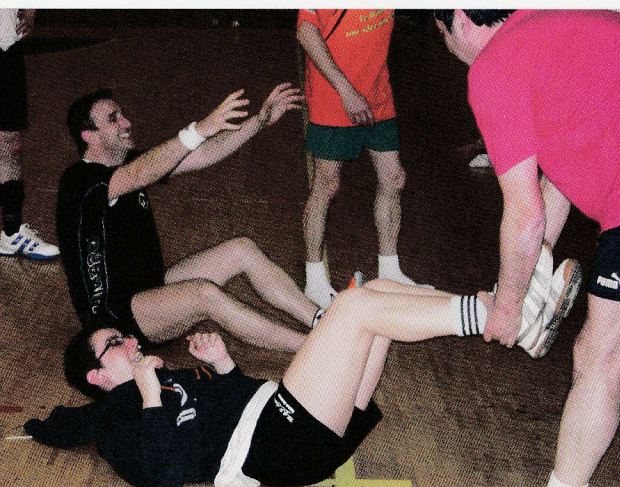
Commission Nationale de Développement

62, rue Gabriel-Péri 94250 Gentilly

developpement@handball-france.eu



Le handloisir attire de nouveaux licenciés, permet de rester dans la famille, améliore la condition physique, apporte une activité ludique aux dirigeants, oriente vers de nouvelles fonctions.



Jouer au handball
en privilégiant

**accueil
& convivialité**



HAND LOISIR
Sans esprit de compétition,
sans concurrence
avec la pratique compétitive !



Le handloisir, comment ?

- ⇒ la pratique mixte est autorisée
- ⇒ accompagnement par le comité
 - ⇒ les règles sont adaptables
 - ⇒ pas de classement
 - ⇒ pas de titre

Le handloisir, pour qui ?

- ⇒ joueurs et arbitres à partir de 16 ans
 - ⇒ anciens licenciés
- ⇒ licenciés en rupture de pratique
- ⇒ adultes en situation de handicap (sport adapté, handisports...)
 - ⇒ parents
 - ⇒ bénévoles

